



Les Infos Citoyennes : bientôt dans votre boîte aux lettres !

Compte-rendu du Conseil de Village du 9 novembre à Fraiture.

Le Conseil de Village a rassemblé une douzaine de Sprimontois.

Trois personnes de Fraiture seulement (dont une a dû nous quitter à 20h30) étaient présentes lors de ce premier conseil. Il est probable que la crise sanitaire et les règles que nous sommes obligés d'appliquer, aient, pour des raisons diverses, découragé beaucoup de villageois à venir participer à ce premier Conseil de Village.

Ainsi que nous l'avons mentionné dans l'invitation distribuée le samedi 30 octobre (porte à porte auprès des villageois), le but de ces conseils de village est de **permettre à chacun de faire part de ses souhaits, demandes, propositions en vue d'améliorer la qualité de vie, que ce soit à titre collectif ou personnel.**

Diverses thématiques ont été soulevées :

1. Lors de la distribution des invitations nous avons pu recueillir une demande portant sur **la restauration de la plaine de jeux.**

Le Mouvement Citoyen a interrogé le Collège Communal sur ses intentions et sur les délais de réalisation.

Bonne nouvelle : les montants nécessaires pour la remise en ordre de la plaine de jeux figurent au budget 2022, approuvé ce 16 décembre par le Conseil Communal. Le Collège n'a pu cependant nous donner le délai dans lequel les travaux seront réalisés. Le Mouvement Citoyen ne manquera pas de revenir régulièrement sur le sujet afin que les promesses soient respectées.

2. Lors du Conseil de Village, un résident nous a fait part d'un **problème de passage routier** près de sa maison.

Ce problème a fait l'objet d'un rapport et de **propositions de solution** au conseil communal du 16 décembre dernier.

Le dossier a été remis à l'échevin des travaux. Une fois encore, le MCS se tiendra régulièrement au courant de l'évolution de ce dossier.

3. Une demande écrite relative à **l'étude d'incidence concernant la carrière de la « Belle-Roche »** nous a également été notifiée afin de savoir où en était la procédure.

A ce sujet, nous avons interrogé le Collège Communal lors du Conseil du mois de novembre. Celui-ci a été dans l'incapacité de nous répondre.

Nous nous sommes alors tournés vers l'administration, laquelle nous a informés que, par arrêté du 31 mars 2020, le Ministre de l'Aménagement du territoire a adopté le projet de révision du plan de secteur de Huy-Waremme relatif à l'extension du site de la Belle-Roche à Sprimont.

L'étape suivante serait l'adoption d'un nouvel arrêté approuvant la modification du plan de secteur ; s'en suivrait alors l'enquête publique et l'étude d'incidences.

Il faut savoir que lorsqu'un projet est soumis à étude d'incidences, il faut appliquer le Code de l'environnement en ce qui concerne **la participation du public.**

A ce propos, il faut retenir que toute personne peut, lors de la réunion d'information et au plus tard dans un délai de quinze jours à dater de ladite réunion, émettre ses observations, suggestions, demandes concernant le projet ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur.

4. Enfin, compte tenu du peu de villageois présents lors du Conseil de Village, les Sprimontois, en provenance d'autres villages ont été invités à échanger sur d'autres thématiques concernant **la collectivité sprimontoise.**

Diverses idées ont été émises comme la résilience alimentaire, l'autonomie énergétique, la sécurité des piétons, la protection de la ruralité, création de « points rencontres » dans les villages qui en sont dépourvus, la diffusion du Conseil Communal sur le Web, la disparition des partis politiques au profit de « Conseils citoyens », l'amélioration des infrastructures pour les vélos et création des parkings sécurisés aux abords des gares et arrêts de bus, l'amélioration des accès aux transports publics et de l'entretien des voiries.

Ces thématiques seront complétées et priorisées lors des Conseils des 26 autres villages de l'entité.

A Fraiture, l'idée qui a décroché le plus de votes est la proposition de **décentraliser le Conseil Communal dans les villages de l'entité.** Nous verrons comment cette proposition pourra évoluer à la lumière des Conseils qui auront lieu dans les autres villages de l'entité.

Le Mouvement Citoyen de Sprimont remercie les villageois pour l'accueil qui lui a été réservé et espère avoir contribué à améliorer la qualité de vie dans votre village. Si vous désirez prendre une part active dans notre mouvement, n'hésitez pas à nous contacter, nous avons besoin de forces vives pour pérenniser notre action citoyenne.

En espérant vous voir plus nombreux lors du prochain conseil de village, soyez assurés, Madame, Mademoiselle, Monsieur, de notre entier dévouement au service des Sprimontois.

Le Mouvement Citoyen de Sprimont.